

Ecrit par le 13 décembre 2025

# SMBS : la végétation vue du ciel



Le territoire du [Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues](#) est assez vaste et pas toujours très facile d'accès dans ses moindres recoins. Une donnée importante lorsqu'arrive le moment d'effectuer des cartes de toutes les zones qui bordent la Sorgue. Face à cela, le SMBS a fait appel à la société [Osiris Environnement](#), spécialisée dans les relevés topographiques par drone pour effectuer plusieurs clichés photos d'une parcelle située entre Bédarrides et Sorgues, d'une superficie de 4,5 hectares et qui se trouve au bord d'une rivière.

Crédit Photo : Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues

## L'évolution de la végétation au cœur des enjeux

C'est donc le mardi 9 juillet 2024 que le drone DJI-Matrice 300 RTK équipé du capteur Zenmuse P1 s'est envolé au-dessus de cette « partie » du territoire sorguais où le SMBS a effectué une première opération de plantation réalisée en 2022. Ce n'était pas la première fois que cette zone fut survolée par un drone

Ecrit par le 13 décembre 2025

puisque la société Osiris Environnement avait déjà envoyé cet outil après l'opération de plantation.

Pour cette deuxième opération de « photographies », le drone a effectué plus de 500 clichés qui seront combinés afin de créer une grande et unique photographie aérienne. L'objectif de cette mission est à terme de constituer des cartes références sur lesquelles se baser pour constater l'évolution de la végétation du territoire au fil du temps.

---

## **Les habitants des Sorgues sont invités à contribuer au plan de gestion de la végétation des Sorgues**

Ecrit par le 13 décembre 2025



**Le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues (SMBS) organise trois réunions concernant le nouveau plan de gestion de la végétation des Sorgues. Tous les habitants sont invités à y prendre part.**

Dans le cadre de ses missions de Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GeMAPI), le SMBS procède à une révision de son plan de gestion de la végétation des Sorgues. Ce document cadre ses interventions sur les boisements de bords de rivière et le lit, en adéquation avec les propriétaires riverains et les propriétaires d'ouvrages, qui sont responsables de l'entretien du lit et des berges.

Dans une volonté d'intégrer les habitants des Sorgues dans l'élaboration de ce nouveau plan, le SMBS, accompagné par le bureau d'études Gereco, organise trois réunions publiques. La première aura lieu le mardi 25 octobre à 18h30 dans la salle de réunion du SMBS au 1 Allée de la passerelle à Entraigues-sur-la-Sorgue. La deuxième se tiendra dans la salle du conseil municipal du Thor le mercredi 26 octobre à 18h30. La troisième, quant à elle, aura lieu le vendredi 28 octobre à 18h30 à la salle des fêtes La Pastourelle, Avenue du Général De Gaulle, à Saint-Saturnin-lès-Avignon. L'objectif de ces réunions est d'exposer et d'inclure les connaissances et les suggestions de la population concernée.

Ecrit par le 13 décembre 2025

V.A.

## L'Isle-sur-la-Sorgue remet l'eau et la végétation au cœur de la ville



En 2020, la municipalité de L'Isle-sur-la-Sorgue lançait l'opération 'Jardinons nos rues' qui traduit sa volonté de renforcer la présence du végétal en ville en incitant les habitants à jardiner. À l'instar de précédents chantiers tels que la réfection du chemin de l'école d'agriculture et de la rue Denfert-Rochereau ou la création du skate-park, la Ville poursuit ses aménagements en associant sol et végétal à ses projets urbains.

### L'école de musique, lieu de vie

Au fil des années et des créations de classes et sections, le nombre d'élèves est passé de 80 en 1972 à plus de 400 aujourd'hui. Organisant plus de 50 concerts à l'année, l'école de musique est un lieu de vie

Ecrit par le 13 décembre 2025

partagé ouvert au public. Sa cour constitue aujourd’hui un îlot de chaleur. D’une superficie de 623m<sup>2</sup>, elle est composée de 548m<sup>2</sup> d’enrobé et de seulement 75m<sup>2</sup> d’espaces verts, dont 27m<sup>2</sup> de pelouse. L’enjeu est de taille : renaturer le sol pour améliorer le cadre de vie et favoriser le cycle de l’eau.

## Rafraîchir la ville

Fin juin, la Ville lance des travaux de désimperméabilisation et de végétalisation de la cour de l’école de musique située au Bassin. Objectifs : retrouver un espace perméable qui laisse l’eau de pluie s’infilttrer, contribuer à la recharge de la nappe et au rafraîchissement estival de la ville qui renoue un peu plus avec la nature. Le chantier a été retenu dans le cadre d’un appel à projets de l’Agence de l’eau Rhône Méditerranée Corse.

## Mode d'action

Le projet consiste à désimperméabiliser la totalité de la cour en retirant l’actuel enrobé pour mettre en place un revêtement perméable et végétaliser la cour en prenant en compte les usages. Egaleement dans le projet, la plantation de 10 arbres supplémentaires et de 185m<sup>2</sup> d’espaces verts plantés d’essences variées et adaptées et gérer les eaux pluviales à la parcelle par la création d’un puits perdu de 54m<sup>3</sup> (21,6 m<sup>3</sup> de volume de stockage utile) et de noues paysagères (bassin de pluie).

Pour s’inscrire dans la continuité, des végétaux d’essences variées et adaptées seront plantés. Une composition d’arbustes, vivaces et couvre-sols variée d’une hauteur d’1,5 mètres environ viendra agrémenter le pourtour de la cour et offrira des couleurs et senteurs aux usagers tout au long de l’année. Cette cour, autrefois « îlot de chaleur » deviendra alors un « îlot de fraîcheur ».

## Aménagements complémentaires

Du mobilier urbain et des aménagements complémentaires viendront parfaire le projet. Le site sera embellit et adapté grâce à un éclairage led, des assises en bois, des corbeilles à papier, une borne fontaine, un accès PMR permettant l'accès à l'établissement depuis l'entrée, la réalisation d'escaliers depuis le cours Fernande Peyre où une ouverture (portail) sera créée et la mise en place d'un espace scénique pour les concerts

Les travaux de génie civil et végétalisation sont pris en charge à hauteur de 70% du montant par l’Agence de l’eau Rhône Méditerranée Corse (hors éclairage, mobilier et autres embellissements). Le reste du projet est pris en charge par la Ville de l’Isle-sur-la-Sorgue.